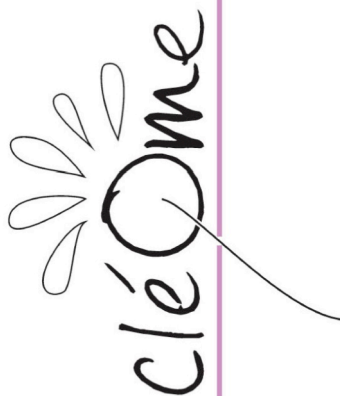




Journée de sensibilisation à la gestion différenciée



cléOme

Centre de formation et d'échange
sur le paysage et les jardins



OBJECTIF

Utiliser les outils de la gestion différenciée permet de répondre à la multiplicité des espaces présents dans l'espace urbain, allant du plus horticole au plus « sauvage » : site à forte valeur patrimoniale, terrains à usage sportif, zone périurbaine, centre-ville, axes routiers plantés, parcs publics à forte fréquentation, squares, massifs décoratifs... A chaque cas correspond ainsi une approche adaptée qui influe sur la gestion du personnel, l'organisation du travail, les coûts, les végétaux à utiliser...

APRÈS CE STAGE, VOUS SAUREZ

Appréhender les grands principes de la gestion différenciée et mesurer l'intérêt de cette nouvelle approche pour le fonctionnement d'un Service espace vert.

DÉROULEMENT DU STAGE

Définition de la gestion différenciée Historique du concept

A travers les exemples de plusieurs villes (Strasbourg, Nantes, Rennes, Bourges, Lille, Saint-Étienne, Montpellier...) les participants pourront appréhender la gestion différenciée comme une solution possible à :

- ◇ La remise en cause de certaines pratiques actuelles, facteurs de menaces pour l'environnement,
- ◇ La nécessité pour les services espaces verts de faire face à l'augmentation des surfaces à entretenir avec un personnel à l'effectif constant,
- ◇ L'augmentation des coûts d'entretien.

Les grands principes de la gestion différenciée

- ◇ Regroupement des sites par grandes catégories, suivant leur intérêt ou leur usage,
- ◇ Mise en place de tableaux de bord qui permettront de contrôler l'activité du SEV, de rendre des comptes aux élus et de justifier auprès de ces derniers certaines demandes d'investissement,
- ◇ Mise en place d'une gestion de l'eau,
- ◇ Application des produits phytosanitaires : nuisances pour l'environnement et alternatives possibles (couvres sols, protection biologique intégrée...),
- ◇ Choix des végétaux en fonction du site à aménager,
- ◇ Gestion des déchets.

INTERVENANTS

Jean-Luc WISLER

Responsable du centre ville de la ville de Nantes – Conférencier sur les thèmes de l'environnement

Corinne BOURGERY

Ingénieur agronome - Agence CITARE, spécialisée dans les expertises des arbres et la gestion des paysages.

contactez Christiane Colombeau
T. 02 54 32 58 06

colombeau.christiane@wanadoo.fr

Possibilité de formation en INTRA

COÛT PÉDAGOGIQUE

140 € net
(hébergement et restauration : voir bulletin d'inscription)

PUBLIC

Décideurs, personnel d'encadrement confronté à une remise en cause de la gestion globale des espaces verts de la ville, personnel administratif...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Support audiovisuel (PowerPoint, diapositives), ateliers, études de cas concrets, visites sur site.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation, enquête de satisfaction six mois après.